

Évaluation économique consistant à comparer différentes options, dans laquelle les coûts sont mesurés en unités monétaires et les résultats en unités d'utilité, habituellement pour le patient (en utilisant les [années de vie ajustées en fonction de la qualité](#), par exemple).

Remarque : Il s'agit d'une forme d'[analyse coût/efficacité](#) dans laquelle l'efficacité d'une option est ajustée en fonction de la qualité de vie.

Syn. : analyse coût-utilité* (n.f.).

*On voit le plus souvent l'expression coût-utilité avec un trait d'union, mais cette graphie est discutable. En effet, le trait d'union sert à créer une apposition (mot composé) dans un rapport de coordination (avion-citerne) ou de subordination (auto-école), alors qu'en fait il s'agit ici d'une mise en relation : coût *par rapport à* l'utilité. On peut réduire l'ambiguïté que crée le trait d'union en le remplaçant par une barre oblique, qui marque une relation ou une opposition entre deux éléments. La même logique s'applique à étude cas/témoins, analyse coût/efficacité, etc.